

Compte-rendu du Comité de pilotage ICE

Vendredi 9 juin 2017

9h-17h30

Association des Sites Le Corbusier

Siège et secrétariat permanent : Mairie – 2 Place de la Mairie – F-70250 Ronchamp

Téléphone : +33 (0)3 84 63 53 51

Mail : association@sites-le-corbusier.org

Le vendredi 9 juin 2017, une séance de travail du Comité de pilotage (Copil) a eu lieu de 9h à 17h30. La réunion s'est déroulée à la Fondation Le Corbusier, 8/10, square du Docteur Blanche à Paris.

Présents :

Jean-Daniel Jeanneret, chef du service des affaires régionales et des relations extérieures, Ville de La Chaux-de-Fonds (membre du Réseau Art Nouveau certifié en 2014 itinéraire culturel européen)

Marcus Nitschke, président de l'association d'habitants de l'Unité d'habitation de Berlin

Cyril Zozor, mission de développement Cité Frugès-Le Corbusier, Ville de Pessac

Pierre Mellinger, conseiller municipal Ville d'Eveux, trésorier de l'Association des Sites Le Corbusier

Bénédicte Gandini, architecte de la Fondation Le Corbusier

Leslie Mozdzan, chargée de mission de l'Association des Sites Le Corbusier

Excusés :

Benoît Cornu, président de l'Association des Sites Le Corbusier

Ronan Viaud, responsable du service patrimoine et mémoires, Ville de Rezé

Isabelle Durand-Meyer, service Culture de l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille

La séance a commencé par un tour de table et par un rappel de l'ordre du jour.

1. Objectifs du comité de pilotage et organisation de celui-ci

Le comité de pilotage est une instance technique et décisionnelle dont le rôle est d'étudier la pertinence et la faisabilité technique, matérielle et financière des actions proposées par le bureau et le comité consultatif (toute personne désirant proposer des idées d'actions en fait partie), puis d'en assurer la mise en œuvre.

4 étapes principales pour cette séance et les prochaines :

- ➔ Définition d'un thème
- ➔ Identification des éléments du patrimoine
- ➔ Réflexion et validation d'actions communes
- ➔ Réflexion sur une visibilité commune

2. Rappel des attentes du Conseil de l'Europe

***s'organiser autour d'un thème représentatif des valeurs européennes** qui est commun à plusieurs pays (minimum entre 3 pays),

***se développer le long d'un chemin historique ou d'un parcours physique,**

***valoriser la mémoire, l'histoire et le patrimoine européen,**

***favoriser les échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens (développer des actions orientées vers le jeune public avec une fonction pédagogique),**

***donner lieu à des projets de coopération multilatérale à long terme en matière de recherche et de**



développement (chaque itinéraire doit disposer d'un comité scientifique interdisciplinaire),
*être pris en charge par un ou des réseaux indépendants et structurés (dans notre cas, l'ASLC).

Les itinéraires sont les réseaux locaux qui mettent en œuvre les **valeurs fondamentales** du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle, échanges et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles. Ils agissent comme des passerelles pour le dialogue interculturel et la promotion d'une meilleure connaissance et compréhension d'une identité culturelle européenne.

3. Définition de la stratégie globale

Il ne s'agit pas de présenter une liste d'actions juxtaposées des différents sites ni de se calquer sur le dossier UNESCO, mais de démontrer la réalité du réseau par **plusieurs actions communes qui émanent du réseau des sites et qui correspondent aux valeurs du Conseil de l'Europe**. Il s'agit ainsi de répondre en filigrane en quoi l'itinéraire culturel européen Le Corbusier sera une plus-value pour chaque site, et une vitrine dynamique et positive pour le Conseil de l'Europe.

En s'inspirant des carnets de voyage de Le Corbusier, une **cartographie touristique sous forme d'application numérique, et pourquoi pas aussi en version papier**, sera créée afin de proposer des itinéraires libres tout en étant un support à l'organisation des déplacements. Il s'agit en fait de structurer dans un produit les échanges qui existent déjà. L'application mettra en avant les voyages de Le Corbusier, son impact sur l'architecture européenne, ses réalisations et influences avant et aujourd'hui.

L'objectif de l'itinéraire est d'accueillir tous les types de voyageurs (groupes, individuel, familles, retraités, scolaires...) et s'adapter à chacun de leurs besoins. L'exemple pris est celui des CFF (Chemins de fer fédéraux, équivalent de la SNCF) en Suisse qui ont développé une application simple et intuitive.

La stratégie s'opère à deux niveaux : structurer la démarche via notamment une application numérique. A travers celle-ci, il s'agit de développer et structurer l'interaction entre l'itinéraire, le réseau et les visiteurs.

Une plateforme collaborative pourrait aussi être créée pour favoriser et faciliter les échanges entre les membres de l'ASLC.

4. Formulaire de candidature à compléter

Le formulaire a été pré-rempli. Vous le trouverez joint à ce document.

Le thème retenu : *Route Le Corbusier, Voyages en architecture moderne.*

5. Définition du programme d'actions

Il n'est pas nécessaire de démultiplier les actions, quelques actions grand public suffisent dans un premier temps.

➔ Les actions proposées par le bureau et validées par le Copil :

- Application (développée au point 3)
- Livret pédagogique
- Cartes postales
- Dépliant promotionnel : pas un dépliant en tant que tel, mais un carnet à l'image de celui d'Atrium : <http://www.atrimumroute.eu/images/Files/Brochure.pdf>

L'exposition itinérante n'est pas retenue, les coûts sont trop importants et il n'y a pas d'objectifs

réels. L'association peut déjà partager les fichiers qui existent afin que les sites qui le souhaitent les impriment eux-mêmes.

- Les sujets proposés par le comité consultatif (pour rappel, ce comité permet aux membres de l'ASLC et autres de faire des propositions d'actions communes au comité de pilotage) et validés par le Copil :
- créer une **application** internet de "promenade architecturale" (en lien avec le point 3.).
 - planifier des **expositions parallèles** avec des photographies de la phase de construction de différents bâtiments et déposer dans l'exposition une sorte de journal qui parle (si cela n'existe pas, on pourrait l'inventer) d'un autre site que Le Corbusier est en train de construire, pour établir un lien et pour inciter les visiteurs à aller de site en site.
 - promouvoir l'expérience de vivre dans un bâtiment Le Corbusier. Cela pourrait être un cadeau fait à la personne qui gagne un concours. Cette personne pourrait ensuite passer une **nuît** dans une des unités d'habitation, couvent, chapelle etc. Voir possibilités d'hébergements sur site (AirBnB).
 - produire des **clips** vidéo avec des **témoignages** de résidents des différents lieux de vie. A la fin des clips, les témoins proposeraient aux internautes la découverte d'un autre site. Ces clips pourraient être placés sur le site internet de l'association ou Chaîne YouTube.
 - établir un **inventaire** des œuvres influencées par Le Corbusier : chaque site établit l'inventaire de quelques bâtiments (un à trois) significatifs influencés par Le Corbusier dans sa région ou sa ville. Ce serait là une manière de faire comprendre au public que Le Corbusier existe bien au-delà de son œuvre propre. Il faudrait évidemment préciser les modalités de cet inventaire pour le rendre accessible et l'inclure, pourquoi pas, dans un future guide des sites Le Corbusier. Edmond Charrière est disposé à définir les critères et les éléments utiles à sa définition et à sa mise en œuvre uniforme.
 - élaborer des actions en direction des **publics "jeunes"** et "**familles**".
 - projet en cours à Ronchamp « Des objets à réaction poétique » : Culture 70 (plateforme culturelle au service des territoires qui conçoit et porte des opérations innovantes de sensibilisation, transmission, création) et le réseau Canopé (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) se sont rapprochés afin de soutenir un projet territorial intitulé *Des objets à réaction poétique*, à destination de 5 classes inter-degrés et portés par un ensemble de partenaires. L'objectif est que les enfants s'approprient in situ la singularité et l'universalité de l'œuvre de Le Corbusier, par **une récréation artistique (littéraire, dansée, sonore, chorale, plastique, photographique...)**, privilégiant une approche par les cinq sens. Une restitution des travaux a eu lieu le 9 juin à la chapelle. Ce travail pourrait être appliqué sur chaque site qui le souhaite via le réseau Viaéduc et E-Twinning. Cette approche pédagogique et artistique pourrait aussi nourrir le projet d'édition d'un livret pédagogique commun aux sites : validé pour mise en œuvre au niveau national.

Par la suite, des produits dérivés (jeux de plateau, memory) pourraient être conçus pour donner envie aux gens de voyager. La réflexion est à approfondir aussi sur la proposition de l'association EXTRA d'éditer un livre-objet autour des sites Le Corbusier.

Sujets non retenus par le Copil :

- participer ensemble à la **Fête de l'Europe 2018**
- organiser des activités coordonnées pendant les **journées du patrimoine** avec une

thématique commune (selon le thème de l'année)

- la Fondation Le Corbusier pourrait refaire le **plan** des sites Le Corbusier en Ile-de-France et inclure des détails particuliers de chaque bâtiment et faire référence à l'itinéraire : recalé car l'ASLC élaborera sa propre cartographie.

Pour chaque action retenue, une fiche action sera rédigée avec l'ensemble des informations.

Pour rappel, le budget prévisionnel 2017-2020 prévoit une ligne budgétaire pour la candidature aux itinéraires, de 10 545 € pour 2017, 12 545 € pour 2018, 13 045 € pour 2019, 13 545 € pour 2020, soit environ 50 000 € sur 4 ans. Il faudra certainement faire appel à des aides européennes pour financer une partie des actions.

6. Point sur le comité scientifique

Bénédicte Gandini, responsable du comité scientifique, a rejoint la séance vers 17h pour faire le point sur celui-ci. Chaque itinéraire doit disposer d'un comité scientifique interdisciplinaire. Il s'agit d'une instance de conseil sur les mesures de conservation, valorisation et recherche, chargée de travailler avec le comité de pilotage pour orienter les projets et les décisions, et valider leur contenu scientifique. Il peut être consulté pour les demandes d'adhésion à l'itinéraire, sur les choix des conférenciers lors d'un événement du réseau etc. Il n'a cependant pas plus de pouvoir de décisions que les autres membres, toutes les décisions étant prises collégialement lors des AG.

Bénédicte Gandini sollicitera 2 ou 3 autres experts de Le Corbusier, en plus d'Edmond Charrière, l'expert sélectionné du côté suisse, président de l'Association Maison blanche à La Chaux-de-Fonds. Claudia Castellucci (responsable de l'itinéraire certifié Atrium en Italie), d'abord pressentie pour faire partie du comité scientifique, sera finalement associée aux travaux du Copil.

7. Autres points

Concernant l'appel à projet européen Industries culturelles et créatives, les délais sont trop courts pour candidater (fin juin). Nous pouvons déposer une demande au prochain appel.

Concernant la célébration commune du premier anniversaire de l'inscription, les membres présents jugent également le délai trop court pour concevoir un événement cet été. Cette décision devra être traitée en bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30. **Une prochaine réunion de travail est programmée le vendredi 25 août à la Fondation Le Corbusier, pour travailler sur le calendrier des actions, leur contenu, leur budget et l'identification des sites constitutifs de l'itinéraire. Les fiches actions pré-remplies seront envoyées au Copil en amont de cette réunion pour compléments.**

La journée s'est terminée par une visite de la Maison La Roche et de l'exposition « Dans l'intimité de l'Atelier du 35, rue de Sèvres ».

**Le Président de l'Association
des Sites Le Corbusier,**



Benoît CORNU
1^{er} Adjoint, Ville de Ronchamp

